

**Ecoles, collèges, lycées,
universités, services**

Lundi 12 novembre, on ferme tout !

.....Grève nationale unitaire.....

de tous les personnels de l'Éducation nationale

Depuis la rentrée de septembre tous les personnels font, à tous les niveaux du système éducatif, le constat de la dégradation des conditions de travail et d'étude. Chaque semaine est marquée par une annonce nouvelle d'un ministre qui sait tout sur tout mais prétend ne toucher à rien. Même si ce n'est pas l'avis des grands médias, nous prétendons que la ligne suivie est à la fois réactionnaire et libérale et qu'elle porte en elle des dégradations majeures pour l'Ecole publique, ses élèves de la maternelle à l'université, et ses personnels. **Face à cela il n'y a pas d'autre voie que l'unité d'action des personnels et de leurs organisations syndicales. Nous ne voulons pas d'une école entreprise et nous ne sommes pas des ressources humaines.**

→ La mesure phare de l'ère Macron-Blanquer, la limitation à 12 élèves dans les classes de CP et de CE1 des zones d'éducation prioritaire est en partie assumée par les autres classes de ces mêmes écoles et par les autres écoles où les effectifs d'élèves sont à la hausse. Mais **déjà le ministre prévoit de revoir à la baisse la carte de l'éducation prioritaire.**

→ L'offensive à tous les étages montre que l'augmentation du niveau général de qualification de la population n'est plus une orientation de ce président de la République, de ce gouvernement, de ce ministre et de celles et ceux qui les soutiennent dans leur révolution libérale. **L'austérité budgétaire reste la règle il est donc important pour le ministre d'expliquer que les responsabilités sont celles des enseignant-e-s tout en prétendant vouloir les aider dans leurs tâches.** Cette offensive idéologique contre l'Ecole, ses missions, nos statuts et contre les savoirs montre peut-être un peu plus son sens quand le projet de réforme des programmes d'Histoire au lycée envisage de la disparition de l'Histoire de l'immigration...

→ Le ministre met en place une nouvelle réforme du lycée alors même que la précédente n'a fait l'objet d'aucune évaluation. Le but est de mettre en cohérence le lycée avec les « attendus » demandés aux universités dans le cadre d'une réforme qui conduit à réduire le nombre d'élèves entrant dans des études supérieures. **La réduction de la place de l'enseignement général en lycée professionnel va dans la même logique rendre impossible la poursuite d'étude pour les bacheliers professionnels.** Blanquer veut promouvoir une individualisation des parcours qui fait de chaque élève un auto-entrepreneur de sa scolarité, toujours davantage responsable individuellement de ses choix, donc de ses « réussites » et aussi de ses « échecs »...

→ A la rentrée universitaire de 2017, il restait 6 000 bacheliers sans affectations. A la rentrée 2018, ils étaient 9 000. Mais ils étaient 40 000 sur liste d'attente et 180 000 à être sortis du dispositif en abandonnant *Parcoursup*. Ces candidat-e-s se sont résigné-e-s et ont renoncé aux études supérieures, ou sont allé-e-s remplir les caisses de l'enseignement privé, véritable gagnant de l'opération. **Nous n'acceptons pas que les lycéen-ne-s se retrouvent enfermé-e-s dans une orientation subie.** Le gouvernement refuse d'affronter l'échec de *Parcoursup*. *Parcours sup* ne souffre pas de « bugs » susceptibles d'être réglés par des ajustements techniques. Il est le simple outil d'un renversement total des conditions d'accès aux études supérieures : ce sont désormais les établissements qui classent les candidat-e-s, au lieu que ces derniers hiérarchisent leurs vœux selon leurs aspirations. **Il est urgent de restaurer le droit aux étudiant-e-s d'accéder aux universités de leur choix. Cela passe par le recrutement de 60 000 personnels au cours des dix prochaines années.**

➔ Près de 98% des enfants de trois ans sont scolarisés en maternelle mais le ministre se vante de porter l'obligation scolaire de 6 ans à 3 ans. Cela lui permet surtout de subventionner davantage l'enseignement privé puisque ses écoles maternelles relèveront désormais de l'obligation scolaire. Face à ce tour de passe-passe, **au nom de la laïcité, nous continuons de revendiquer la nationalisation de l'enseignement privé et la fonctionnarisation de ses personnels.**

➔ Quand 40 000 élèves supplémentaires sont prévus dans le secondaire pour chacune des trois prochaines années, **le budget prévoit 2 600 suppressions de postes dans les collèges et lycées** mais dans le même temps le ministre annonce la mise en place d'une deuxième heure supplémentaire pour les enseignant.e.s. **De la même manière des emplois administratifs seront supprimés quand les services croulent déjà sous la charge de travail.**

La liquidation du service public et des statuts ? Cela dépend aussi de nous.

Le rapport CAP 2022 est le fil rouge de l'ardeur du gouvernement à vouloir casser la fonction publique et les services publics. Ses préconisations ont un seul but : baisser la dépense publique en créant « une administration plus agile, plus adaptable » c'est-à-dire débarrassée de nombre de ses missions. **Le rapport propose de « confier au secteur privé une partie des tâches réalisées aujourd'hui par l'administration ».** 30 milliards d'euros d'économies sont attendus. Il s'agit bien d'amputer les services publics et particulièrement l'Ecole Publique : « l'externalisation a toujours constitué l'une des manières de réaliser le service public » est-il affirmé dans ce rapport qui préconise « d'assouplir le statut pour offrir la possibilité d'évolutions différenciées, notamment des rémunérations, entre les trois fonctions publiques ». **Il faut aussi « élargir le recours au contrat de droit privé comme voie normale d'accès à certaines fonctions du service public ».**

Quand un emploi sur cinq est occupé par un contractuel de droit public (1 280 000 sur les 5,5 millions d'emplois publics), quand le recours aux enseignants contractuels a triplé en trois ans dans le premier degré, **quand l'emploi précaire est devenu un véritable mode de gestion** des établissements dans le secondaire, quand la promesse d'école inclusive se développe essentiellement sur l'emploi précaire c'est bien une précarisation généralisée de l'Ecole publique et plus largement de la fonction publique qui est mise en perspective. Dans cette logique, **le ministère de l'éducation nationale prévoit de « développer significativement les postes à profil ».** Dans la même logique les mutations ne seront plus examinées en commission paritaire au moyen d'un barème transparent et connu de tous les personnels. Nous passerions ainsi à une mobilité sur profil avec un recrutement direct avec CV et lettre de motivation, comme dans l'enseignement privé...

Pour l'Ecole publique, ses élèves et ses personnels, de la maternelle à l'université, SUD éducation revendique :

- Des créations de postes pour alléger les effectifs des classes et des amphis, favoriser le travail en petits groupes, prendre en charge les difficultés scolaires, organiser un accueil cohérent de tous les élèves dans la particularité de leurs besoins éducatifs.
- Le retour d'une véritable formation continue sur le temps de service, collective et construite sur les demandes des personnels.
- L'arrêt d'une politique d'évaluation chronophage, sans apport pédagogique réel, induisant au contraire une uniformisation des pratiques professionnelles et qui tend à transformer les enseignants en simples exécutants des choix idéologiques d'un ministre.
- Le droit pour tous les bacheliers de s'engager dans des études supérieures de leur choix.
- L'arrêt des recrutements d'emplois précaires et la titularisation de celles et ceux déjà engagés. Le versement de l'indemnité REP+ à tous les personnels de REP +.
- Le même déroulement de carrière dans chaque corps. Toutes et tous à l'indice terminal de la Hors classe en fin de carrière.
- Le maintien et le renforcement du statut de fonctionnaire et une augmentation générale des salaires dans la fonction publique et le secteur privé. L'intégration des indemnités aux salaires.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS



ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG
Union
syndicale
Solidaires